

mardi 24 novembre 2020

Aix-Marseille Université et la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence rapprochent les acteurs économiques et académiques par la signature d'un accord-cadre

Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université (AMU) et Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIAMP), ont signé un accord cadre de 5 ans formalisant leur volonté de rapprocher les acteurs économiques et académiques. La première convention d'application en faveur de l'accompagnement des étudiants et stagiaires de la formation continue à l'entrepreneuriat a été signée avec Pepite Provence.

AMU et la CCIAMP œuvrent ainsi au rayonnement, à l'attractivité et au développement économique et social du territoire Aix-Marseille-Provence : le savoir peut-être un bien économique ; l'innovation et la recherche participent à la création de valeurs ; les compétences et les talents sont des moteurs indispensables à l'économie.

Cet accord-cadre pose les bases collaboratives pour :

- L'orientation des étudiants, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat
- L'innovation et la recherche
- La formation, la formation professionnelle continue, l'alternance

La convention d'application entre la CCIAMP et Pepite Provence traduit la volonté de coordonner leurs missions et leurs compétences afin de dynamiser l'écosystème. Elle concerne l'ensemble des activités liées à la diffusion de la culture entrepreneuriale et d'innovation.

La signature ne s'est pas faite en présentiel en raison de la situation sanitaire actuelle

A propos d'Aix-Marseille Université

L'Université place l'innovation et la valorisation de la recherche au cœur de sa stratégie, elle souhaite contribuer pleinement à l'attractivité économique de son territoire aux côtés des entreprises et acteurs du monde socio-économique. Plus grande université francophone pluridisciplinaire, Aix-Marseille Université accueille plus de 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de 90 % de son patrimoine, l'université est présente sur 9 villes, dans 4 départements de la Région Sud. Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche en lien avec les grands organismes de recherche nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité qu'elle place au cœur de sa stratégie de développement, elle a récemment créé 15 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation et une large ouverture à l'international. Des objets partenariaux intégrés aux territoires tels que la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM), les pôles d'innovation territoriaux (PIT) ou encore les plateformes technologiques en lien avec le CNRS et l'ISNRM, témoignent de l'engagement de l'université en faveur de l'innovation et de sa contribution à la création de richesses sociétales.

L'enseignement de formations de qualité, adossées à de grandes équipes de recherche, accompagnées de dispositif favorisant l'entrepreneuriat étudiant et la possibilité pour les acteurs économiques d'accéder à ces ressources sont autant de leviers de développement territorial et de son rayonnement.

Largement ouverte sur le monde avec 10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international, AMU est depuis quelques mois lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 7 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.

A propos de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence

Partenaire naturel de l'entreprise, la CCIAMP œuvre au quotidien pour offrir aux 115 000 entreprises de son territoire les clés pour gagner en performance et développer leur chiffre d'affaires. Poursuivant cet objectif, elle stimule, accompagne et promeut la transformation du territoire aux standards internationaux et les grands projets métropolitains. Elle soutient les filières d'excellence et encourage l'innovation des entreprises et du territoire.

A propos de Pepite Provence

Le Pôle Etudiant Pour l'Innovation le Transfert l'Entrepreneuriat (PEPITE PROVENCE) est composé de six établissements d'enseignement supérieur (Sciences Po Aix, l'École nationale supérieure des Arts et Métiers, l'École Centrale Marseille, l'Université d'Avignon, l'École des Mines de Saint-Étienne - Campus Gardanne) et du Rectorat de l'Académie Aix-Marseille. Aix-Marseille Université, pilote du consortium, travaille afin de sensibiliser l'ensemble des étudiants du territoire à l'esprit d'entreprendre. A travers ce dispositif pédagogiquement innovant, chaque étudiant du territoire pourra développer des compétences entrepreneuriales, se former sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat et être accompagné dans la mise en œuvre de son projet de création d'entreprise. Il a pour mission d'informer, de sensibiliser, former et accompagner tout étudiant situé sur PACA OUEST. Il délivre le statut d'étudiant entrepreneur et les accompagne durant tout le déroulement du projet jusqu'à l'ouverture de l'entreprise et crée un lien entre ces futurs entrepreneurs et l'écosystème entrepreneurial local.